Ne me questionnez pas sur un sujet que je n'ai pas évoqué. Ce qui a causé la perte de vos prédécesseurs, ce sont leurs multiples questions et leurs divergences avec leurs Prophètes. Si je vous interdis une chose, écartez-vous en, et si je vous l’ordonne, faites-en ce que vous êtes en mesure de faire.

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) rapporte du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) qu’il a dit : « Ne me questionnez pas sur un sujet que je n'ai pas évoqué. Ce qui a causé la perte de vos prédécesseurs, ce sont leurs multiples questions et leurs divergences avec leurs Prophètes. Si je vous interdis une chose, écartez-vous en, et si je vous l’ordonne, faites-en ce que vous êtes en mesure de faire. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Les Compagnons (qu'Allah les agrée) questionnaient le Prophète (sur lui la paix et le salut) au sujet de choses qui n'étaient ni illicites, ni obligatoires, mais qui devenaient l’un ou l’autre suite à leurs questions. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) leur ordonna donc de délaisser ce qu'il n'avait pas évoqué tant qu'il ne leur avait rien ordonné ou interdit. Puis, il en a mentionné la cause : leurs prédécesseurs ne cessaient de questionner leurs Prophètes. Ainsi, de la même façon qu'ils avaient été durs avec eux-mêmes, les choses leur ont été rendues plus difficiles. A tel point qu'ils finirent par diverger avec leurs Prophètes. Ensuite, le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) commanda que l'on s'écarte de tout ce qu'il nous a interdit, et que l'on exécute tout ce qu'il nous a ordonné, en fonction de notre capacité. Et nous ne serons pas tenus responsables de ce que nous n'avons pas pu exécuter.

https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/4295